

18 sep 2015 -18:39

Appartient à Conseil des ministres du 18 septembre 2015

Approbation de l'attribution de quatre lots pour l'achat de denrées alimentaires

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de l'Intégration sociale Willy Borsus à attribuer une adjudication de quatre lots.

Dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), le Conseil des ministres du 19 mars 2015 avait approuvé une adjudication ouverte en vue de l'achat de denrées alimentaires. Les denrées achetées par le FEAD avaient été mises gratuitement à la disposition des banques alimentaires. Le 12 juin 2015, une partie de la deuxième adjudication ouverte a eu lieu lors de laquelle neufs lots ont été attribués. Les quatre lots restants ont maintenant été attribués en Conseil des ministres. Deux lots restent à attribuer mais pour ceux-ci la procédure d'adjudication a été annulée et sera relancée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
<http://www.borsus.belgium.be>